L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publie tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 110. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 27 FEVRIER 1828. Vol. 1.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville le a fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la premiere fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf UNION, capitaine Thomas, prêt maintenant pour prendre un chargement au haut du et en prendra aussi au bas du fleuve. On s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

5 fév BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire CONCORDIA, capitaine G. Baily, maintenant a prendre charge a la cote, pouvant recevoir 300 balles ou l'équivalent, a fret et partira incessamment. S'adresser a

5 fév JOHN MINTURN, rue du Canal

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre ORIENT, capitaine Cloutman, ayant les deux tiers de sa charge engagé, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser a

5 fév STETSON & AVERY, No. 16 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera pret a recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser a bord ou a

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HITTY, capitaine Kittson, prenant maintenant charge au haut de la riviere, et a son retour pourra prendre du coton ou autre fret léger. Pour les conditions, s'adresser a JOHN P. [illegible]

27 Decembre

POUR NEW-YORK.

Le jolt brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant a prendre charge au haut de la cote, et peut prendre encore 100 boucauds a fret, si l'on se présente immédiatement—pour le fret ou passage, s'adresser a

J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.

Le batiment de première classe PERUVIAN, doublé et chevillé en cuivre, [illegible] partira incessamment. Pour le fret ou passage, s'adresser à bord, vis-a-vis la rue St. [illegible] ou a

[illegible] 17 BOWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

Le navire FRANKLIN, [illegible] et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant les trois quarts de sa cargaison engagé et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY. No. [illegible] Bienville.

POUR NEW-YORK,

Nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, capt Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

[illegible]ANA, capt. Price.

[illegible] l'exactitude dans [illegible] de New-York, est [illegible] aux 1er. et 15 de chaque mois.

[illegible] oct *Foster & Hutton.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de Mad. Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ [illegible] ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente:—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Eliza Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL

POUR LE HAVRE.

Le brick VIRGINIA, capitaine Prince, partira sous peu. Pour fret de quelques centaines de balles, s'adresser à

6 février THEODORE NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le brick EDWARD, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement ; pour fret desquelles on peut s'adresser au capitaine Libby, à bord, au bout du Marché aux Légumes, ou à

6 février WM. NOTT & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais de première classe FRANCES WATSON, capt. Blair, ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, ou passage, ayant des emménagemens superbes, s'adresser à

5 fév ANDREW LOCKHART et Co.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier MERIDIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles de coton, est pret a prendre un chargement pour un desdits ports. S'adresser au capt. a bord ou a JULES LE BLANC.

17 déc. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera pret a prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. I. LUNAR, capt. Putnam, ayant une partie de sa cargaison à bord, partira, si le tems le permet, Mercredi prochain. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au dessus du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER.

(On préférerait un port des Antilles.)

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du port de 170 tonneaux, a été complètement réparé a neuf à Hambourg, en Septembre dernier; il est doublé à neuf et cloué et chevillé en cuivre, et prêt à [illegible]

15 janv. GOTTSCHALK & REITERS.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemine et les lieux intermédiaires.*

Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis a midi. Il a de très beaux aménagemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR [illegible] POINTE-COUPEE, [illegible] *intermediaires.*

Le bateau a vapeur RED-[illegible]ER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle.-Orléans p[illegible] les Mardis [illegible] du matin et du Bayou Sarah tous les [illegible]dis a 10 heures. Pour fret ou passage s'adresser a bord ou a

17 déc. L[illegible]DON.

POUR NATCHEZ,

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois pour des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a

17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le frêt sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à H. HUNT,

17 dec Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH, *Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,*

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH, *Laausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus a des prix rasonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

SUCRE.—Les soussignés offrent a vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. RENOU, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, N°. 122, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Fortemps.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émolientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaitre toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hopital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles vue dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 *bains,*	$ 16	"
" ....6 "	9	"
" .....1 "	1	50
La journée d'un nègre dans l'hopital est	1	"

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale a Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des retentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine
30 barils farine de bled Sarazin, fraiche
20 fréquins beurre
20 barils cidre de New-Ark
50 barils farine fraiche,
3 pi[illegible]-de-vie de France
Une ca[illegible] violons
Un [illegible]iment de pierres à meules.

21 déc [illegible]ell & [illegible].

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A & Z Cavelier.*

500 BOUC[illegible]TS de sucre prêts à être livrés sur différentes habitations, a vendr par

4 dec. *G. Legendre.*

Débarquement du brick Commodore Preble, et la goëlette Haïtienne Isabelle venant de Prince.— barils de GINGEMBRE, [illegible]s de CASS[illegible] a vendre par

[illegible]EGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.°

A VENDRE.

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Anniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE,

jan 12 118 Royal-st.

ON sale—130 bags Havana green coffee ; 280 pieces Scotch hemp cotton bagging, of superior quality ; 9 cases sheating copper ; 150 boxes tin plates—apply to

Jan 12 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des répartions de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

GOLD,

THIRTY Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexico Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 86, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and NINTH of next month.

Dec. 17.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

370 sacs Café de la Havane.
30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.
100 sacs de 1000 bouchons fins.
40 caisses Huile de Vitriol de deux dameajeannes chaque.
100 barils Vinaigre de cidre fort.
500 sacs Sel de Liverpool.
24 barillets Plomb de chasse assorti.
200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.
40 barils Sucre en pain.
40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.
Grils pour bateaux à vapeur, Gharrètes et Roues, Drays et Brouet.

A vendre par

15 janv. SAMUEL P. MORGAN.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures en boites communes et dorées ; 4 do. rouge blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné tient constamment un [illegible] de sucre en pain et en pelotte raffiné ; [illegible] en boites.

Dec 18 A. H[illegible], Jr.

EN [illegible] du brick Wm. Howhad, [illegible] opal, numéros assortis, a vendre

18 D[illegible] J. H. FIELD. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Melasse.

TANEY & DUPLESSIS.

18 Dec, 36 rue de la Levée.

ON pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 decembre.

BEURRE frais—58 fréquins beurre, débarquement du bateau à vapeur Belvidere, et à vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, nlle. Levée

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,
25 boites do. do.
260 caisses savon,
5 boucauds Rum quatrième preuve,
40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis ; 25 ballots brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Clamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Gruaud Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Château Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidée des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les éleetions, seront reçues dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PREVOST,

14 janv. Caissier

Demande d'une Cuisinière.

ON desirerait trouver une Cuisinière propre à un ménage.—S'adresser à l'Imprimerie de cette feuille. 29 jan.

Reçu par les derniers arrivages et à vendre chez M. Fouché Congrot, rue Royale No. 147,

Rubans satins à dents de soie
Galons de soie de Paris
Manchoirs gros de Naples
Cotepailly et des Indes
Bas de coton pour hommes et femmes
Soie à coudre.

Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique.

Le tout ayant droit au drawback. 21 déc

MR. GUILLAUME—Nouvellement arrivé de Paris, ayant eu l'honneur de faire les déjeuners du général Jackson, vient de prendre presentement une maison, rue St. Anne, No. 62. Les personnes, qui voudront bien l'honorer de leur confiance, sont assurées qu'il ne négligera rien pour les satisfaire Il se charge de faire les repas qu'on lui commandera. On trouvera journellement dans sa demeure, des pâtés froids et autres pâtisseries de commande. 28 j v

ON pourra se procurer, à très bon marché, de bien jolis costumes de masques, arrivant de France, en s'adressant au local où se trouve le Phénomène, surnommé la Femme Singe. 6 fév

COUR DE DISTRICT—Sam. di 9 Février 1828. *Baptiste et François Dauphin* h. e. l. *contre leurs créanciers.*—Sur motion de H. R. Denis, avocat de N. B. Le Breton, syndic des créanciers des insolvables et sur enrégistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les créanciers dessdit B. et F. Dauphin, ainsi que tous ceux intéressés dans cette affaire, déduisent les raisons, s'ils en ont, d'ici au Samedi 23e. jour du présent mois; pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué, et confirmé conformément à la loi—Extrait des minutes. (Signé) H. FARRIE, [illegible] député greffier.

Costumes de masques.

MLLE. Lise Douvitier a l'honneur de prévenir le public, qu'elle vient de louer l'ancien magasin qu'occupait Mde. Théodore, rue Ste. Anne, entre celles de Bourbon et Royale, où elle tient a des costumes de masques, très-finis ; elle aura également un appartement où les personnes qui l'honoreront de leur bienveillance, pourront s'habiller avec commodité et où l'œil de la c[illegible] ne pourra pénétrer.

26 janvier

FRUITS FRAIS—30 caisses Prunes, 50 paillets de Figues 10 bls. Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm Tell, et à vendre par J. [illegible]AYSON.

[illegible]décembre

EN débarquement des navires Home et James Grent, de Liverpool, et a vendre par les soussignés :

Toile a chemises de [illegible],
[illegible] de soie avec bordures colorées,
Velours superfin bleu et noir,
Mouchoirs royal bleu,
Mouchoirs Madras,
Mousseline de 4-4 et 6.4,
Indiennes et mousseline rayée,
Courtepointes, etc. Les marchandises ci sus ont droit de debenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 de

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier ecolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Suerons TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULET.

[illegible] ec *No. 5, Rue Toulouse*

Esclave en maronnage.

Une récompense de $15 est offerte à celui qui arrêtera la négresse NANCY, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de gros seins, le regard craintif, et était vetue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Mornay. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE,

4 janvier rue de Chartres N°. —

RUSSIE ECRUE.—30 balles Russie écrue 4-4, en débarquement du brick Waltham à vendre par JOURDAN

12 Jan.

Cour de District, jeudi le 6 Décembre 1827.—*Marie Adélaide Grounx f. de c. l. contre ses créanciers.*

SUR motion de D. Seghers, avocat d'Antoine Abat syndic des créanciers de l'insolvable Marie Adélaide Grounx, et sur l'enrégistrement d'un tableau de distribution dans cette cause ; il est ordonné par la cour que les créanciers de ladite insolvable ainsi que tous autres que cela peut concerner, aient à déduire Samedi le 22 du présent mois de Décembre, ou avant, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et ledit syndic déchargé.—Extrait des minutes. (Signé) J. L. LEWIS, greffier.

8 déc.